

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 2 septembre 2003 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Paul-Eugène Gagnon
Gilles Gagnon
Gaston Beauchesne
Martine Plante
France St-Laurent

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est présent
Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est présente

- 1. Ouverture de la session**
 - 2. Ordre du jour**
 - 3. Procès-verbaux**
 - 4. Suivi des procès-verbaux**
 - 5. Déboursés**
 - 6. Période de questions**
-
- A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 1. Site Web.
 2. Brigadier scolaire, nomination.
 3. Autorisation à suivre un cours, ADMQ, accès et protection de l'information.
 4. P.G. Système d'information, séminaire 2003, 175 \$ + taxes.
 5. Rapport comptable.
 6. Demande de la Société des Récifs artificiels
-
- B. TRANSPORT**
 1. Modification du réseau d'éclairage, intersection Route 298 et rue St-Pierre, paiement 1 488.46 \$.
 2. École des Bois-et-Marées, problème de ruissellement.
 3. Clôture de ligne à l'Est de la Route 298, demande.
 4. Cession des parcelles de terrains désaffectées de la route 298.
Parcelle de terrain / Côte de l'Anse
-
- C. HYGIÈNE DU MILIEU**
 1. Demande de paiement, Entreprises Claveau Ltée
 2. Demande de paiement , Cie Wilfrid Allen
-
- D. URBANISME**
 1. Règlement modifiant le règlement de zonage aux fins d'ajouter un usage permis dans la zone 6 (A), information.
 2. Demande de modification du règlement de zonage, Grande Maison.
 3. Compte rendu du CCU du 26 août 2003.
 4. Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 5. Demande de l'inspecteur en bâtiment

E. LOISIR ET CULTURE

1. Patinoire
2. Corporation culturelle de la Marée de L'Anse de Sainte-Luce

D. DIVERS

668-2003

Ordre du jour

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

669-2003

Procès-verbaux

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 4 et 18 août 2003 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par France St-Laurent appuyé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et que les procès-verbaux soient adoptés.

Adopté

Suivi des procès-verbaux

Le maire fait la lecture de quelques résolutions

FACTURES PAYÉES

1 Rémunération élus -août	2 025.69 \$
2 Rémunération employés - août	24 943.20 \$
3 REER - août	1 908.76 \$
4 Fabrique de Luceville	680.98 \$
5 Petite Caisse	361.20 \$
6 Société Canadienne des Postes	220.84 \$
7 Citicorp Finance	282.43 \$
8 Telus Mobilité	469.19 \$
9 Telus Québec	1 703.64 \$
10 Hydro-Québec	5 657.44 \$
11 Corporation des loisirs de Luceville	300.00 \$

TOTAL: 38 553.37 \$

FACTURES À PAYER - AOÛT 2003

1 Ministère du Revenu (remises août)	7 532.54 \$
2 Receveur général du Canada (remises août)	4 625.17 \$
3 Garage M. de Champlain	415.01 \$
4 Groupe Réjean Claveau ltée	1 774.26 \$
5 Presse Commerce corporation (abonnement)	125.38 \$
6 A.T.S. Bas St-Laurent (cotisation 2003-2004)	646.44 \$
7 Sécurité Médic (Dos d'âne)	639.43 \$
8 Excavations Dany Desrosiers	1 380.30 \$
9 Pièces d'autos Rimouski inc.	175.28 \$
10 Les Serres de La Baie	2 537.74 \$
11 Transport Raymond Turcotte	112.72 \$
12 Wolseley	1 585.95 \$
13 Excavations Gilbert Michaud	46.01 \$
14 Extincteurs de Rimouski	62.11 \$

15 Journal Le Rimouskois	69.02 \$
16 Journal L'Information	261.33 \$
17 Garage Gilles Desrosiers	264.39 \$
18 Roy, Beaulieu, Carrier	540.13 \$
19 Signalisation de l'Est	562.75 \$
20 La Maison d'auto Fortier inc.	136.88 \$
21 Camion Peterbilt Rimouski	183.08 \$
22 Services Sanitaires St-Laurent	5 439.19 \$
23 C.N.M. Évolution (vin)	379.10 \$
24 Ressources naturelles (mutations)	51.00 \$
25 Wajax	157.25 \$
26 Service aux petits animaux (juillet et août)	805.18 \$
27 Garage Raymonhd Turcotte	159.40 \$
28 M.R.C. de la Mitis (rôle)	17 126.72 \$
29 Garage St-Laurent	68.05 \$
30 Claire Fournier (fauchage)	225.00 \$
31 Équipements André Bellavance	52.37 \$
32 Buanderie Le Blanchon	99.36 \$
33 Boivin & Gauvin inc.	491.52 \$
34 Martech inc. (poteau)	289.86 \$
35 Le Rénovateur Rona	542.28 \$
36 Entreprises Jean et Proulx	345.07 \$
37 Métronomie (sys. Son Salle comm Luceville)	11.45 \$
38 Dickner inc.	907.11 \$
39 Produits sanitaires Lépine inc.	91.01 \$
40 Quincaillerie Ste-Luce - Luceville	390.39 \$
41 François Arsenault, déplacements	50.40 \$
42 P.G. Système (chèques)	303.67 \$
43 Comité consultatif d'urbanisme	450.00 \$
44 Le Club Papetier	77.65 \$
45 Beaudin, Bertrand (achat polisseuse)	60.00 \$

TOTAL: 52 248.95 \$

TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 90 802.32 \$

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 août 2003.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier

670-2003

Déboursés

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement des comptes dus au 31 août 2003.

Adopté

Période de questions

Site Web / reporté

671-2003

Brigadier scolaire, nomination

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'engager Madame Stéphanie Cloutier ,
brigadière scolaire débutant le 2 septembre 2003 et ce, selon les
conditions salariales mentionnées à son dossier. (dossier 5-5).

Adopté

672-2003

ADMQ / autorisation à suivre un cours

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et
secrétaire-trésorier à participer à un cours offert par l'ADMQ
"Maîtriser votre temps avec outlook" qui se tient le 2 octobre 2003
à Rimouski et ce au montant de 130\$ plus taxes. Les frais de repas
et de transports sont remboursés selon la politique de la
municipalité.

Adopté

673-2003

P"G" Système d'information, séminaire 2003

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de déléguer une personne à participer au
séminaire offert par PG Système d'information qui se tient à
Rimouski, le 18 septembre 2003 et ce au montant de 175\$ plus
taxes. Les frais de transports sont remboursés selon la politique de
la municipalité.

Adopté

Rapport comptable

Le conseil municipal accuse réception du rapport comptable en
date du 31 juillet 2003.

Demande de la Société des Récifs artificiels / À étude

674-2003

**Modification du réseau d'éclairage, intersection 298 et rue St-
Pierre**

Considérant que le ministère des Transports du Québec
demande une modification d'éclairage, pour
la pose de trois luminaires à l'intersection de
la Route 298 et rue Saint-Pierre dans le cadre
des travaux de l'autoroute "20";

Considérant que Hydro-Québec exige que l'enlèvement et la
réinstallation des luminaires soit effectués
par eux , ce qui totalise des frais de
1488.46\$;

Par conséquent il est proposé par: Gilles Gagnon
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser les modifications d'éclairage au réseau et que sur preuve de paiement fait à Hydro-Québec, le ministère des Transports du Québec s'engage à rembourser cette somme en totalité. Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer l'entente entre les deux partis, soit Hydro-Québec et la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

École des Bois-et-Marées, problème de ruissellement / reporté

Clôture de ligne à l'Est de la Route 298 – demande / reporté

675-2003

Cession des parcelles de terrains désaffectées de la route 298

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal a l'intention de céder une parcelle de terrain d'environ 19,86 mètres X 22,09 mètres des lots 67 ptie, 70 ptie et route 298 à la compagnie Telus, pour la somme nominale de 1 \$. Aussi la parcelle de terrain d'environ 77 mètres par des profondeurs de ± 17,5 mètres et 8 mètres sur les lots 67 ptie et 70 ptie et route 298 est cédée à la Succession Baril et la parcelle de terrain de forme triangulaire mesure environ 63,5 mètres par 8 mètres est sur le lot 67 ptie et route 298 est cédée à Julien Carrier et André Blais et en référence à lettre du ministère des Transports du Québec datée du 30 juillet 2003.

Adopté

676-2003

Parcelle de terrain – Côte de l'Anse

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports du Québec de céder une parcelle de terrain désaffectées de la côte de l'Anse, 67 partie, mesurant environ 3 205m² à la municipalité de Sainte-Luce et appartenant autrefois à la succession Bernard Baril.

Adopté

Demande de paiement, Entreprise Claveau Ltée / reporté

677-2003

Demande de paiement, Cie Wilfrid Allen

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de procéder au paiement de la facture 16242 à la Compagnie Wilfrid Allen Ltée au montant de 30654.16\$ concernant de la fourniture et installation d'équipements de mesure aux deux postes de chloration. (secteur Luceville, secteur Sainte-Luce)

Adopté

Règlement modifiant le règlement de zonage aux fins d'ajouter un usage permis dans la zone 6(A)

Le maire donne de l'information sur le résultat de la demande de participation à un référendum

Demande de modification du règlement de zonage – Grande Maison / reporté

Acc. rec.

Accusé réception

Le conseil municipal accuse réception du compte rendu de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Luce tenue le 26 août 2003.

Acc. rec.

Accusé réception

Le conseil municipal accuse réception du rapport de l'inspecteur des bâtiments en date du 2 septembre 2003.

Demande de l'inspecteur des bâtiments / à étude

Patinoire / reporté

678-2003

Corporation culturelle de la Marée de l'Anse de Sainte-Luce

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de produire la déclaration annuelle 2002 et 2003 concernant la Corporation culturelle de la Marée de l'Anse de Sainte-Luce au montant de 80\$ à l'Inspecteur général des institutions financières.

Adopté

Période de questions

Correspondance

- Ministère des Transports:
 - a) Permis d'intervention
 - b) Réseau camionnage
 - c) Compte-rendu de réunion.
 - d) Plainte de Monsieur Roger Dumais
 - e) Drainage rue Tibo à l'intersection de la Route 132.
- Fédération Québécoise des municipalité:
 - a) Assurances.
 - b) Responsabilité des municipalités en matière de petits barrages.
 - c) Avis d'élection.
- Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats, Programme de franchise collective pour les municipalités.
- Delfar, experts-conseils;
 - a) mise au norme des postes de chloration.
 - b) Non conformité de galerie de captage Ste-Luce.
- Ministère de l'environnement:
 - a) Rapport d'analyses, contrôle microbiologique de l'eau potable.
 - b) Déboisement en bordure d'un cours d'eau – Ferme Léonard Gagné & Fils inc.
- Cour supérieure, dossier Paul-Eugène Gagnon.
- Ministère des Affaires municipales et du Sport et du loisir:
 - a) Programme d'aide financière au regroupement municipal, 3^e versement.

- b) Approbation du règlement 2003-36 décrétant un emprunt de 16 000 \$.
- c) Campagne d'affichage pour le programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec.
- d) Approbation du règlement 2003-33 relative aux honoraires professionnels et à un emprunt de 4 656. \$.
- e) Paiement de compensation tenant lieu de taxes municipales.
 - BPR, Groupe conseil, demande de paiement # 1.
 - M.R.C. de la Mitis, Commission de la politique culturelle.
 - Corporation de la Maison des Jeunes Terre et Mer, remerciements.
 - Fabrique Sainte-Luce, remerciements.
 - École Bois-et-Marées, remerciements.
 - Caureq, statistiques annuelles.
 - Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation , certificat de l'évaluateur et avis de modification du rôle d'évaluation foncière.
 - Servitech inc, extension pour le dépôt du rôle jusqu'au 1^{er} novembre 2003.
 - Régie des Alcools, des courses et des jeux, demande de licence Au bord de l'O Café-terrasse.
 - LGL, entente industrielle, Abattoir de Luceville inc. / Municipalité de Sainte-Luce.
 - C.P.T.A.Q.:
 - a) Exclusion de zone agricole
 - b) Compte-rendu.
 - c) Décision dossier Frédéric Lepage
 - Lettre de Madame Monique Lévesque.
 - C.V. Monsieur Clermont Desgagnés.
 - Publications.

679-2003

Levée d'assemblée

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité qu'à 21h35 la session soit ajournée au 15 septembre 2003, 20 heures.

Adopté

Gaston Gaudreault, maire

Gaétan Ross, directeur général
et secrétaire-trésorier